

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Loblaw présente ses résultats du troisième trimestre de 2018¹⁾

BRAMPTON, ONTARIO, Le 14 novembre 2018 Les Compagnies Loblaw Limitée (TSX : L) (« Loblaw » ou la « société ») a annoncé aujourd'hui ses résultats financiers non audités pour le troisième trimestre clos le 6 octobre 2018. Le rapport du troisième trimestre de 2018 aux actionnaires de la société sera disponible sous l'onglet « Investisseurs » du site Web de la société à loblaw.ca et sera déposé sur SEDAR et disponible à sedar.com.

« Nous avons obtenu de solides résultats financiers au troisième trimestre et nous sommes satisfaits de la performance de l'ensemble de notre secteur Vente au détail », a déclaré Galen G. Weston, président du Conseil et chef de la direction de Les Compagnies Loblaw Limitée. « Notre stratégie nous permet de poursuivre sur notre lancée, nos connaissances clients fondées sur des données ainsi que nos initiatives d'amélioration de nos processus et de création d'efficacités nous permettant d'investir davantage dans notre avenir. »

FAITS SAILLANTS DU TROISIÈME TRIMESTRE DE 2018

Le troisième trimestre de 2018 a compris l'incidence négative des augmentations du salaire minimum et de la poursuite de la réforme du réseau de la santé. Les faits saillants qui suivent rendent également compte de l'incidence de la consolidation des franchises, de la cession des activités de postes d'essence et de l'acquisition de Canadian Real Estate Investment Trust (« CREIT ») par Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix (« Propriétés de Choix »).

- Les produits ont augmenté de 261 millions de dollars, ou 1,8 %, comparativement à ceux inscrits au troisième trimestre de 2017 pour s'établir à 14 453 millions de dollars.
- Le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail, normalisé pour tenir compte de la cession des activités de postes d'essence, a augmenté de 235 millions de dollars, ou 1,7 %, comparativement à celui inscrit au troisième trimestre de 2017 pour s'établir à 14 105 millions de dollars.
 - Le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail (Loblaw) a augmenté de 0,9 % si l'on ne tient pas compte des activités de postes d'essence.
 - Le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail (Shoppers Drug Mart/Pharmaprix) a augmenté de 2,5 %, le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des médicaments sur ordonnance ayant augmenté de 0,5 % et le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des produits de l'avant du magasin ayant augmenté de 4,3 %.
- Le résultat d'exploitation a diminué de 439 millions de dollars, ou 35,5 %, comparativement à celui inscrit au troisième trimestre de 2017 pour s'établir à 797 millions de dollars.
- Le montant ajusté du BAIIA²⁾ a augmenté de 92 millions de dollars, ou 7,5 %, comparativement à celui inscrit au troisième trimestre de 2017 pour s'établir à 1 321 millions de dollars.
- Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société a diminué de 777 millions de dollars, ou 88,0 %, comparativement à celui inscrit au troisième trimestre de 2017 pour s'établir à 106 millions de dollars. Le bénéfice net dilué par action ordinaire s'est établi à 0,28 \$, en baisse de 1,96 \$, ou 87,5 %, comparativement à celui inscrit au troisième trimestre de 2017.
 - Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société a subi l'incidence défavorable d'un exercice à l'autre de la charge liée à Glenhuron Bank Limited (« Glenhuron ») au troisième trimestre de 2018 et du profit sur la cession des activités de postes d'essence comptabilisé l'exercice précédent.
- Le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société²⁾ a augmenté de 13 millions de dollars, ou 2,4 %, comparativement à celui inscrit au troisième trimestre de 2017 pour s'établir à 562 millions de dollars.
 - Le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société²⁾, normalisé pour tenir compte de la cession des activités de postes d'essence, a augmenté d'environ 17 millions de dollars, en raison essentiellement de la performance du secteur Vente au détail et de l'incidence de la diminution du montant ajusté du taux d'impôt²⁾ attribuable à la quote-part de la société dans Propriétés de Choix, qui a reculé par suite de l'acquisition de CREIT.

- Le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire²⁾ s'est chiffré à 1,49 \$, en hausse de 0,10 \$, ou 7,2 %, par rapport à celui inscrit au troisième trimestre de 2017.
 - Le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire²⁾, normalisé pour tenir compte de la cession des activités de postes d'essence, a augmenté d'environ 8,0 %, ou 0,11 \$ par action ordinaire, en raison surtout des facteurs énoncés ci-dessus et de l'incidence favorable du rachat d'actions ordinaires.
- La société n'a racheté aucune action ordinaire au troisième trimestre de 2018.

Propriétés de Choix a conclu l'acquisition de CREIT au deuxième trimestre de 2018. Au troisième trimestre de 2018, l'acquisition a donné lieu à des hausses des produits consolidés d'environ 101 millions de dollars, du montant ajusté du BAIIA²⁾ d'environ 73 millions de dollars, du montant ajusté des charges d'intérêts nettes²⁾ et autres charges financières d'environ 68 millions de dollars et du montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société²⁾ de 3 millions de dollars. L'acquisition a eu des conséquences négligeables sur le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire²⁾ au troisième trimestre de 2018.

La cession des activités de postes d'essence de la société au troisième trimestre de 2017 a eu une incidence négative, d'un exercice à l'autre, sur la performance financière au troisième trimestre de 2018. La cession a eu une incidence négative de 123 millions de dollars sur la croissance du chiffre d'affaires du secteur Vente au détail, d'environ 5 millions de dollars sur le montant ajusté du BAIIA²⁾, d'environ 4 millions de dollars sur le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société²⁾ et d'environ 0,01 \$ sur le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire²⁾. Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société pour le troisième trimestre de 2017 comprend un profit après impôt de 432 millions de dollars, déduction faite des coûts liés à la cession.

Voir les notes de fin de document à la fin du présent communiqué de presse.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION CONSOLIDÉS

Pour les périodes closes le 6 octobre 2018 et le 7 octobre 2017 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	2018 (16 semaines)	2017 ⁴⁾ (16 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)	2018 (40 semaines)	2017 ⁴⁾ (40 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)
Produits	14 453 \$	14 192 \$	261 \$	1,8 %	35 743 \$	35 676 \$	67 \$	0,2 %
Résultat d'exploitation	797	1 236	(439)	(35,5) %	1 838	2 358	(520)	(22,1) %
Montant ajusté du BAIIA ²⁾	1 321	1 229	92	7,5 %	3 224	3 083	141	4,6 %
Montant ajusté de la marge du BAIIA ²⁾	9,1 %	8,7 %			9,0 %	8,6 %		
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	109 \$	886 \$	(777) \$	(87,7) %	542 \$	1 483 \$	(941) \$	(63,5) %
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société¹⁾	106	883	(777)	(88,0) %	533	1 474	(941)	(63,8) %
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société ²⁾	562	549	13	2,4 %	1 344	1 361	(17)	(1,2) %
Bénéfice net dilué par action ordinaire (en dollars)	0,28 \$	2,24 \$	(1,96) \$	(87,5) %	1,40 \$	3,69 \$	(2,29) \$	(62,1) %
Montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire ²⁾ (en dollars)	1,49 \$	1,39 \$	0,10 \$	7,2 %	3,54 \$	3,41 \$	0,13 \$	3,8 %
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – dilué (en millions)	376,3	395,0			380,0	399,2		

i) Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société correspond au bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société, déduction faite des dividendes déclarés sur les actions privilégiées de deuxième rang, série B, de la société.

Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société s'est établi à 106 millions de dollars (0,28 \$ par action ordinaire) au troisième trimestre de 2018, en baisse de 777 millions de dollars (1,96 \$ par action ordinaire) comparativement à celui inscrit au troisième trimestre de 2017. Cette baisse tient compte de l'amélioration d'environ 17 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation, si l'on ne tient pas compte de l'incidence défavorable d'environ 4 millions de dollars de la cession des activités de postes d'essence, et de l'effet défavorable net de 790 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement, comme il est décrit ci-dessous :

- l'amélioration de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation de 13 millions de dollars (0,03 \$ par action ordinaire) est essentiellement attribuable à ce qui suit :
 - le secteur Vente au détail (si l'on ne tient pas compte de l'incidence de la consolidation des franchises), en raison de l'augmentation du montant ajusté de la marge brute²⁾, partiellement contrebalancée par la hausse des frais de vente et charges générales et administratives et des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ainsi que par l'incidence défavorable d'environ 4 millions de dollars de la cession des activités de postes d'essence;
 - une diminution du montant ajusté du taux d'impôt²⁾ attribuable à la quote-part de la société dans Propriétés de Choix, qui a reculé par suite de l'acquisition de CREIT.
- l'incidence défavorable nette de 790 millions de dollars (2,06 \$ par action ordinaire), d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement découle essentiellement de ce qui suit :
 - le profit sur la cession des activités de postes d'essence de 432 millions de dollars (1,10 \$ par action ordinaire) comptabilisé l'exercice précédent;
 - la charge de 367 millions de dollars (0,98 \$ par action ordinaire) liée à Glenhuron;
 - la variation défavorable de l'ajustement de la juste valeur des immeubles de placement de 29 millions de dollars (0,08 \$ par action ordinaire);

facteurs en partie contrebalancés par :

- la variation favorable de l'ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie de 29 millions de dollars (0,08 \$ par action ordinaire);
- la variation favorable de l'ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change de 14 millions de dollars (0,03 \$ par action ordinaire).
- la diminution du bénéfice net dilué par action ordinaire reflète également l'incidence favorable du rachat d'actions ordinaires au cours des 12 derniers mois (0,07 \$ par action ordinaire).

Le secteur Propriétés de Choix rend compte de l'incidence favorable de 73 millions de dollars sur le montant ajusté du BAIIA²⁾ de l'acquisition de CREIT, qui a été contrebalancée par une hausse de 68 millions de dollars du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières²⁾ liée à l'acquisition. L'acquisition a aussi entraîné une hausse de 3 millions de dollars du montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société²⁾ et eu une incidence négligeable sur le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire²⁾.

Le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société²⁾ s'est établi à 562 millions de dollars (1,49 \$ par action ordinaire) au troisième trimestre de 2018, en hausse de 13 millions de dollars (0,10 \$ par action ordinaire) comparativement au troisième trimestre de 2017. Le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société²⁾, normalisé pour tenir compte de la cession des activités de postes d'essence, a augmenté d'environ 17 millions de dollars, comme il est décrit ci-dessus. Le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire²⁾ tient compte également de l'incidence favorable du rachat d'actions ordinaires au cours des 12 derniers mois (0,07 \$ par action ordinaire). Le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire²⁾, normalisé pour tenir compte de la cession des activités de postes d'essence, a augmenté d'environ 8,0 %.

Autres questions liées à l'entreprise

Charge liée à Glenhuron Le 7 septembre 2018, la Cour canadienne de l'impôt (la « Cour de l'impôt ») a rendu sa décision concernant Glenhuron, filiale établie à la Barbade et entièrement détenue par la société, qui a fait l'objet d'une liquidation en 2013. La Cour de l'impôt a statué, en se fondant sur une interprétation technique des lois applicables, que certains revenus touchés par Glenhuron devraient être imposés au Canada.

Le 4 octobre 2018, la société a déposé un avis d'appel auprès de la Cour d'appel fédérale. Même si la société croit au bien-fondé de sa position, elle a comptabilisé une charge de 367 millions de dollars au troisième trimestre de 2018, dont une tranche de 176 millions de dollars a été comptabilisée au titre des intérêts et une tranche de 191 millions de dollars, au titre de l'impôt sur le résultat. La société est d'avis que cette provision suffira pour couvrir le passif qui surviendra ultimement si l'appel ne donne pas les résultats escomptés.

Au troisième trimestre de 2018, la société a versé un montant en trésorerie de 235 millions de dollars aux fins du paiement de l'impôt et des intérêts à payer par suite de la décision de la Cour de l'impôt.

Transfert de Propriétés de Choix Le 1^{er} novembre 2018, la société et George Weston limitée (« Weston »), sa société mère, ont effectué une réorganisation aux termes de laquelle la société a transféré à Weston sa participation véritable d'environ 61,6 % dans Propriétés de Choix, en franchise d'impôt pour la société et ses actionnaires canadiens. Dans le cadre de la réorganisation, les porteurs d'actions ordinaires de la société, autres que Weston et ses filiales, ont reçu 0,135 d'une action ordinaire de Weston pour chaque action ordinaire de la société détenue, ce qui correspondait à la valeur de marché de leur participation proportionnelle dans Propriétés de Choix à la date de l'annonce du transfert, et Weston a reçu la participation véritable d'environ 61,6 % de la société dans Propriétés de Choix.

Par suite de de cette transaction, la société ne détient plus de participation dans Propriétés de Choix et elle cessera de consolider cette participation dans ses états financiers consolidés. La transaction ne change en rien la relation actuelle qui existe sur le plan de l'exploitation entre la société et Propriétés de Choix, et l'ensemble des ententes et accords actuels, y compris l'accord d'alliance stratégique et les contrats de location, demeurent en vigueur. La société continue d'être le plus important locataire de Propriétés de Choix.

Selon les résultats financiers pro forma de l'exercice clos le 30 décembre 2017, ajustés pour rendre compte de l'incidence de la transaction, la réorganisation donnera lieu à une diminution d'environ 575 millions de dollars du montant ajusté du BAIIA²⁾ et d'environ 0,60 \$ du montant ajusté du bénéfice net dilué par action²⁾, ce qui s'explique essentiellement par le fait que la société n'élimine plus le loyer qu'elle verse à Propriétés de Choix et ne consolide plus le loyer de Propriétés de Choix reçu de locataires tiers. Le montant ajusté du bénéfice net dilué par action²⁾ reflète également l'incidence favorable de la diminution de l'amortissement attribuable à la déconsolidation d'immeubles détenus par Propriétés de Choix et de la baisse des charges d'intérêts qui a découlé de l'élimination de la charge d'intérêts liée aux distributions sur les parts de fiducie versées à des tiers ainsi que de l'élimination de la dette de Propriétés de Choix. Propriétés de Choix sera aussi déconsolidée du bilan de la société, ce qui donnera lieu à une baisse d'environ 5,0 milliards de dollars et 4,5 milliards de dollars du total des actifs et du total des passifs, respectivement.

Après l'annonce du transfert de Propriétés de Choix, Standard & Poor's et Dominion Bond Rating Service ont confirmé les notations et les perspectives attribuées à la société. Comme prévu, le transfert de Propriétés de Choix n'a entraîné aucun changement aux notations.

Au troisième trimestre de 2018, la société a comptabilisé des coûts de 6 millions de dollars liés au transfert dans les frais de vente et charges générales et administratives.

SECTEURS D'EXPLOITATION À PRÉSENTER

À la clôture du troisième trimestre de 2018, la société comptait trois secteurs d'exploitation à présenter, dont toutes les principales activités sont exercées au Canada :

- Le secteur Vente au détail comprend principalement les magasins d'alimentation au détail détenus par la société et par des franchisés et les pharmacies détenues par des pharmaciens propriétaires, ce qui comprend les pharmacies situées en magasin et les produits de soins de santé et de beauté, les vêtements et les autres articles de marchandise générale, et il propose le programme *PC Optimum*. Ce secteur se compose de plusieurs secteurs d'exploitation qui sont regroupés principalement en raison de la nature similaire des produits et services qu'ils offrent dans les activités de vente au détail et à la clientèle. Avant le 17 juillet 2017, le secteur Vente au détail comprenait aussi les activités de postes d'essence;
- Le secteur Services financiers englobe les services de cartes de crédit, le programme *PC Optimum*, les services de courtage d'assurance, les certificats de placement garanti ainsi que les services de télécommunications. Par suite de la réduction progressive des activités des services bancaires des Services financiers le Choix du Président, le secteur Services financiers ne fournit plus de services bancaires aux particuliers;
- Propriétés de Choix détient, gère et aménage un portefeuille de haute qualité d'immeubles de commerces de détail, d'immeubles industriels, d'immeubles à bureaux et d'immeubles résidentiels situés partout au Canada. L'information relative au secteur Propriétés de Choix qui est présentée ci-dessous reflète les méthodes comptables de Propriétés de Choix, qui peuvent différer de celles de la société consolidée. Les différences de méthodes sont éliminées sous l'en-tête Consolidation et éliminations. Au 4 mai 2018, le secteur Propriétés de Choix tenait compte de l'acquisition de CREIT.

Par suite du transfert de Propriétés de Choix le 1^{er} novembre 2018, la société compte maintenant deux secteurs d'exploitation à présenter : le secteur Vente au détail et le secteur Services financiers.

Secteur Vente au détail

	2018		2017 ⁵⁾		2018		2017 ⁵⁾	
	(16 semaines)		(16 semaines)	Variation (en \$)	(40 semaines)		(40 semaines)	Variation (en \$)
Chiffre d'affaires	14 105 \$		13 993 \$	112 \$	34 860 \$		35 072 \$	(212) \$
Résultat d'exploitation	703		1 168	(465)	1 670		2 192	(522)
Montant ajusté de la marge brute ²⁾	4 099		3 944	155	10 205		9 881	324
Montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage ²⁾	29,1 %		28,2 %		29,3 %		28,2 %	
Montant ajusté du BAIIA ²⁾	1 189 \$		1 159 \$	30 \$	2 892 \$		2 900 \$	(8) \$
Montant ajusté de la marge du BAIIA ²⁾	8,4 %		8,3 %		8,3 %		8,3 %	
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	479 \$		467 \$	12 \$	1 203 \$		1 172 \$	31 \$

	2018		2017 ⁵⁾		2018		2017 ⁵⁾	
	Chiffre d'affaires	Chiffre d'affaires des magasins comparables	Chiffre d'affaires	Chiffre d'affaires des magasins comparables	Chiffre d'affaires	Chiffre d'affaires des magasins comparables	Chiffre d'affaires	Chiffre d'affaires des magasins comparables
Secteur de l'alimentation au détail	10 272 \$	0,9 %	10 242 \$	1,4 %	25 219 \$	1,1 %	25 665 \$	0,6 %
Secteur des pharmacies au détail	3 833	2,5 %	3 751	3,3 %	9 641	2,6 %	9 407	2,7 %
Médicaments sur ordonnance	1 828	0,5 %	1 820	3,9 %	4 604	1,3 %	4 540	2,8 %
Produits de l'avant du magasin	2 005	4,3 %	1 931	2,8 %	5 037	3,8 %	4 867	2,7 %

Le chiffre d'affaires, le résultat d'exploitation, le montant ajusté de la marge brute²⁾, le montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage²⁾, le montant ajusté du BAIIA²⁾, le montant ajusté de la marge du BAIIA²⁾ et les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles rendent compte de l'incidence de la consolidation des franchises et de la cession des activités de postes d'essence.

Chiffre d'affaires Le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail s'est établi à 14 105 millions de dollars au troisième trimestre de 2018, en hausse de 112 millions de dollars, ou 0,8 %, comparativement à celui inscrit au troisième trimestre de 2017. Si l'on ne tient pas compte de la consolidation des franchises, le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail a augmenté de 9 millions de dollars, ou 0,1 %, en raison essentiellement des facteurs suivants :

- Le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail a augmenté de 0,9 % pour le trimestre à l'étude (croissance de 1,4 % en 2017). Les activités de postes d'essence n'ont eu aucune incidence sur la croissance du chiffre d'affaires des magasins comparables aux troisième trimestres de 2018 et de 2017.
- L'indice interne moyen trimestriel du prix des aliments du secteur de l'alimentation au détail de la société a reculé et a été légèrement inférieur (légèrement supérieur en 2017) à l'inflation nationale moyenne trimestrielle du prix des aliments de 0,3 % (inflation de 0,3 % en 2017), calculée selon l'indice des prix à la consommation des aliments achetés au magasin (l'« IPC »). L'IPC ne traduit pas nécessairement l'incidence de l'inflation sur la composition spécifique de l'offre de produits vendus dans les magasins de la société.
- Le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail a augmenté de 2,5 % (3,3 % en 2017), et il tient compte de l'augmentation de 0,5 % (3,9 % en 2017) du chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des médicaments sur ordonnance et de l'augmentation de 4,3 % (2,8 % en 2017) du chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des produits de l'avant du magasin.
- Au cours des 12 derniers mois, 12 magasins du secteur de l'alimentation et du secteur des pharmacies ont ouvert leurs portes et 24 les ont fermées, la superficie en pieds carrés du secteur Vente au détail étant demeurée inchangée;

facteurs en partie contrebalancés par :

- l'incidence de 123 millions de dollars de la cession des activités de poste d'essence;
- l'incidence de la poursuite de la réforme du réseau de la santé sur le secteur des pharmacies au détail.

Les échanges de cartes Loblaw se sont traduits par la remise aux clients de produits gratuits d'une valeur d'environ 17 millions de dollars au troisième trimestre de 2018 et d'environ 70 millions de dollars pour l'exercice à ce jour, montants pour lesquels une provision avait été comptabilisée au quatrième trimestre de 2017. Ces échanges n'ont pas eu d'incidence favorable sur le chiffre d'affaires ou la performance financière de la société, et la direction n'estime pas qu'ils ont eu une incidence importante sur le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail.

Résultat d'exploitation Le résultat d'exploitation a diminué de 465 millions de dollars au troisième trimestre de 2018 comparativement à celui inscrit au troisième trimestre de 2017 pour s'établir à 703 millions de dollars. Cette baisse tient compte de l'amélioration de 18 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et de l'incidence défavorable nette, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement totalisant 483 millions de dollars, comme il est décrit ci-dessous :

- l'amélioration de 18 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation, y compris l'incidence défavorable de la cession des activités de postes d'essence, reflète l'augmentation du montant ajusté de la marge brute²⁾, contrebalancée par l'augmentation des frais de vente et charges générales et administratives et des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles. L'amélioration de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation reflète également l'apport négatif, d'un exercice à l'autre, de la consolidation des franchises de 1 million de dollars;
- l'incidence défavorable nette, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement totalisant 483 millions de dollars est principalement attribuable au profit sur la cession des activités de postes d'essence de 501 millions de dollars comptabilisé l'exercice précédent, en partie contrebalancé par la variation favorable de l'ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change de 20 millions de dollars.

Montant ajusté de la marge brute²⁾ Le montant ajusté de la marge brute²⁾ s'est établi à 4 099 millions de dollars au troisième trimestre de 2018, en hausse de 155 millions de dollars comparativement à celui inscrit au troisième trimestre de 2017. Le montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage²⁾ s'est établi à 29,1 %, en hausse de 90 points de base comparativement à celui inscrit au troisième trimestre de 2017. Si l'on ne tient pas compte de la consolidation des franchises, le montant ajusté de la marge brute²⁾ a augmenté de 46 millions de dollars. Le montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage²⁾, si l'on ne tient pas compte de la consolidation des franchises, s'est établi à 27,3 %, en hausse de 30 points de base comparativement à celui inscrit au troisième trimestre de 2017. L'augmentation du montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage²⁾ est attribuable essentiellement à l'incidence favorable d'environ 20 points de base de la cession des activités de postes d'essence. Les marges ont bénéficié de l'incidence favorable du secteur de l'alimentation au détail, mais elles ont subi l'incidence défavorable de la réforme du réseau de la santé.

Montant ajusté du BAIIA²⁾ Le montant ajusté du BAIIA²⁾ s'est établi à 1 189 millions de dollars au troisième trimestre de 2018, en hausse de 30 millions de dollars par rapport à celui inscrit au troisième trimestre de 2017, ce qui reflète l'incidence favorable de 5 millions de dollars de la consolidation des franchises ainsi que l'incidence défavorable d'environ 5 millions de dollars de la cession des activités de postes d'essence. La hausse de 30 millions de dollars du montant ajusté du BAIIA²⁾ découle de l'augmentation du montant ajusté de la marge brute²⁾ dont il est question plus haut, en partie contrebalancée par l'augmentation de 125 millions de dollars des frais de vente et charges générales et administratives. Les frais de vente et charges générales et administratives exprimés en pourcentage du chiffre d'affaires ont augmenté de 70 points de base comparativement à ceux inscrits au troisième trimestre de 2017 pour s'établir à 20,6 %. Si l'on ne tient pas compte de la consolidation des franchises, les frais de vente et charges générales et administratives ont augmenté de 21 millions de dollars. Les frais de vente et charges générales et administratives exprimés en pourcentage du chiffre d'affaires, si l'on ne tient pas compte de la consolidation des franchises, se sont établis à 18,8 %, en hausse de 10 points de base par rapport à ceux inscrits au troisième trimestre de 2017, en raison essentiellement de ce qui suit :

- l'incidence défavorable d'environ 10 points de base de la cession des activités de postes d'essence;
- la hausse des coûts liés aux magasins attribuable aux augmentations du salaire minimum;
- l'incidence défavorable, d'un exercice à l'autre, du change;

facteurs en partie contrebalancés par :

- les mesures de réduction des coûts.

Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles se sont établis à 479 millions de dollars au troisième trimestre de 2018, en hausse de 12 millions de dollars comparativement à ceux inscrits au troisième trimestre de 2017, en raison essentiellement de la consolidation des franchises et d'une augmentation des actifs liés aux technologies de l'information (« TI »). Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles tiennent compte de l'amortissement de 161 millions de dollars (161 millions de dollars en 2017) des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de Corporation Shoppers Drug Mart (« Shoppers Drug Mart/Pharmaprix »).

Autres questions liées au secteur Vente au détail

Consolidation des franchises La société détient plus de 500 magasins franchisés d'alimentation au détail. À la clôture du troisième trimestre de 2018, 379 de ces magasins avaient été consolidés aux fins comptables aux termes d'un nouveau contrat de franchise simplifié (le « contrat de franchise ») qui est entré en vigueur en 2015.

La société convertira les franchises restantes au contrat de franchise à l'expiration de leur contrat actuellement en vigueur, après quoi toutes les franchises auront été consolidées aux fins de la comptabilité. Le tableau qui suit présente l'incidence totale de la consolidation des franchises dont rendent compte les résultats consolidés de la société.

Pour les périodes closes le 6 octobre 2018 et le 7 octobre 2017 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2018 (16 semaines)	2017 (16 semaines)	2018 (40 semaines)	2017 (40 semaines)
Nombre de magasins franchisés consolidés à l'ouverture de la période	352	241	310	200
Ajouter : Nombre net de magasins franchisés consolidés pendant la période	27	32	69	73
Nombre de magasins franchisés consolidés à la clôture de la période	379	273	379	273
Chiffre d'affaires	331 \$	228 \$	784 \$	524 \$
Montant ajusté de la marge brute ²⁾	341	232	786	531
Montant ajusté du BAIIA ²⁾	25	20	57	39
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	19	13	44	32
Résultat d'exploitation	6	7	13	7
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	8	8	15	10

Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société n'est pas touché de manière importante par le résultat d'exploitation présenté dans le tableau ci-dessus, puisque le bénéfice inscrit à cet effet est surtout attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle.

Secteur Services financiers

Pour les périodes closes le 6 octobre 2018 et le 7 octobre 2017 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	2018 (16 semaines)	2017 ⁴⁾ (16 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)	2018 (40 semaines)	2017 ⁴⁾ (40 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)
Produits	274 \$	240 \$	34 \$	14,2 %	746 \$	679 \$	67 \$	9,9 %
Bénéfice avant impôt sur le résultat	22	43	(21)	(48,8)%	119	98	21	21,4 %

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Au 6 octobre 2018	Au 7 octobre 2017	Variation (en \$)	Variation (en %)
Montant net moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre	3 009 \$	2 860 \$	149 \$	5,2 %
Créances sur cartes de crédit	3 102	2 918	184	6,3 %
Compte de correction de valeur des créances sur cartes de crédit	163	46	117	254,3 %
Rendement annualisé sur le montant brut moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre	13,1 %	13,3 %		
Taux annualisé de pertes sur créances sur le montant brut moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre	3,2 %	3,8 %		

Bénéfice avant impôt sur le résultat Le bénéfice avant impôt sur le résultat s'est établi à 22 millions de dollars au troisième trimestre de 2018, en baisse de 21 millions de dollars comparativement à celui inscrit au troisième trimestre de 2017, en raison essentiellement de ce qui suit :

- l'augmentation de la provision pour pertes sur créances qui a découlé de l'application du modèle des pertes de crédit attendues aux termes de l'IFRS 9, *Instruments financiers* (l'« IFRS 9 »);
- l'augmentation des charges d'exploitation, y compris les coûts découlant des investissements dans la stratégie numérique;
- la comptabilisation l'exercice précédent de produits de 7 millions de dollars, déduction faite de certains coûts engagés, liés à une entente conclue par la Banque le Choix du Président (la « Banque PC ») en vue de mettre fin à une relation d'affaires avec une grande banque à charte canadienne, qui fournissait les services bancaires aux particuliers offerts sous la marque *Services financiers le Choix du Président*;
- la diminution des produits tirés des services bancaires de base attribuable à la cessation des services offerts sous la marque *Services financiers le Choix du Président*. Ces services bancaires aux particuliers ont cessé de générer un résultat d'exploitation en avril 2018;

facteurs en partie contrebalancés par :

- l'augmentation des produits d'intérêts nets et des commissions d'interchange nettes attribuable à la croissance du portefeuille de cartes de crédit.

Créances sur cartes de crédit Au 6 octobre 2018, les créances sur cartes de crédit s'établissaient à 3 102 millions de dollars, en hausse de 184 millions de dollars comparativement à celles inscrites au 7 octobre 2017, en raison essentiellement de la croissance du solde moyen des clients et de la clientèle active qui a découlé des investissements soutenus au chapitre de l'acquisition de clients et des initiatives en matière de commercialisation et de produits, en partie contrebalancée par une augmentation des comptes de correction de valeur attribuable à l'adoption de l'IFRS 9. Au 6 octobre 2018, le compte de correction de valeur des créances sur cartes de crédit s'établissait à 163 millions de dollars, en hausse de 117 millions de dollars comparativement au 7 octobre 2017, en raison principalement de l'adoption de l'IFRS 9.

Secteur Propriétés de Choix

Pour les périodes closes le 6 octobre 2018 et le 7 octobre 2017 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2018	2017	Variation	Variation	2018	2017	Variation	Variation
	(16 semaines)	(16 semaines)	(en \$)	(en %)	(40 semaines)	(40 semaines)	(en \$)	(en %)
Produits	315 \$	207 \$	108 \$	52,2 %	825 \$	619 \$	206 \$	33,3 %
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières ⁱ⁾	117	(76)	193	253,9 %	23	235	(212)	(90,2) %
Bénéfice net ⁱⁱ⁾	62	303	(241)	(79,5) %	368	369	(1)	(0,3) %
Fonds provenant des activités d'exploitation ^{iii), 2)}	170	109	61	56,0 %	432	326	106	32,5 %

i) Les charges d'intérêts nettes et autres charges financières tiennent compte d'un ajustement de la juste valeur des parts de catégorie B de société en commandite.

ii) Propriétés de Choix est classée comme une « fiducie de fonds commun de placement » aux termes de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et, par conséquent, le bénéfice net est équivalent au bénéfice avant impôt sur le résultat.

iii) Les fonds provenant des activités d'exploitation sont calculés aux fins de gestion et ne tiennent pas compte de l'amortissement accéléré d'une prime sur la dette de 37 millions de dollars.

Bénéfice net (perte nette) Au troisième trimestre de 2018, le bénéfice net s'est établi à 62 millions de dollars, ce qui représente un recul de 241 millions de dollars comparativement au troisième trimestre de 2017, attribuable essentiellement à ce qui suit :

- la variation défavorable de l'ajustement de la juste valeur des immeubles de placement de 112 millions de dollars;
- une augmentation des charges d'intérêts nettes et autres charges financières;
- les coûts d'acquisition et autres coûts de 10 millions de dollars liés à l'acquisition de CREIT;

facteurs en partie contrebalancés par :

- l'augmentation du résultat d'exploitation net tiré des immeubles de placement acquis dans le cadre de l'acquisition de CREIT;
- le résultat d'exploitation supplémentaire net tiré des acquisitions et de l'ouverture de magasins par des locataires dans des immeubles locatifs nouvellement aménagés;
- l'augmentation du résultat d'exploitation net tiré d'immeubles existants.

Fonds provenant des activités d'exploitation²⁾ Les fonds provenant des activités d'exploitation²⁾ se sont établis à 170 millions de dollars au troisième trimestre de 2018, en hausse de 61 millions de dollars comparativement à ceux inscrits au troisième trimestre de 2017, en raison essentiellement du revenu d'exploitation d'immeubles supplémentaire qui a découlé du portefeuille acquis, en partie contrebalancé par l'augmentation des charges d'intérêts découlant de l'acquisition de CREIT.

Autres questions liées à Propriétés de Choix

Acquisition d'immeubles de placement Au troisième trimestre de 2018, Propriétés de Choix a acquis une participation de 75 % dans un immeuble de placement auprès de la société pour un prix d'achat global de 2 millions de dollars, dont la totalité a été réglée en trésorerie.

Acquisition de CREIT par Propriétés de Choix Le 4 mai 2018, Propriétés de Choix a acquis tous les actifs et repris la totalité des passifs de CREIT, y compris la dette en cours, en contrepartie d'un montant total de 3 708 millions de dollars. La contrepartie s'est composée d'un montant en trésorerie de 1 652 millions de dollars et de l'émission de 182 836 481 nouvelles parts de fiducie.

Le tableau qui suit présente les répercussions de l'acquisition de CREIT sur le secteur Propriétés de Choix au troisième trimestre de 2018 :

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2018	2018
	(16 semaines)	(40 semaines)
Produits	105 \$	175 \$
Bénéfice net	80	105

Pour l'exercice 2018 à ce jour, sur une base pro forma, l'incidence de l'acquisition de CREIT sur les produits et le bénéfice net du secteur Propriétés de Choix se serait élevée à environ 315 millions de dollars et 190 millions de dollars, respectivement, exclusion faite de l'incidence des coûts de transaction liés à l'acquisition et de tout ajustement de la juste valeur des immeubles de placement acquis. Cette information pro forma tient compte de l'incidence du calcul provisoire du prix d'achat comme si l'acquisition avait eu lieu le 31 décembre 2017.

Le tableau qui suit présente les répercussions de l'acquisition de CREIT sur les résultats consolidés de la société au troisième trimestre de 2018 :

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2018 (16 semaines)	2018 ¹⁾ (40 semaines)
Produits	101 \$	170 \$
Montant ajusté du BAIIA ²⁾	73	121
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières ²⁾	68	118
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société ²⁾	3	2
Montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire ²⁾ (en dollars)	—	—

i) Le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières²⁾ pour l'exercice à ce jour comprend un montant de 2 millions de dollars comptabilisé au premier trimestre de 2018. Le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société²⁾ pour l'exercice à ce jour comprend une perte de 1 million de dollars comptabilisée au premier semestre de 2018.

DÉCLARATION DE DIVIDENDES

Après la clôture du troisième trimestre de 2018, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel sur les actions ordinaires et les actions privilégiées de deuxième rang, série B de :

Actions ordinaires	0,295 \$ par action ordinaire, à payer le 30 décembre 2018 aux actionnaires inscrits le 15 décembre 2018
Actions privilégiées de deuxième rang, série B	0,33125 \$ par action, à payer le 31 décembre 2018 aux actionnaires inscrits le 15 décembre 2018

PERSPECTIVES³⁾

Loblaw se concentre sur son cadre stratégique, qui consiste à avoir la meilleure offre dans les domaines des produits d'alimentation et des produits de santé et de beauté grâce à sa connaissance clients approfondie et fondée sur des données ainsi qu'à son degré d'excellence élevé au chapitre des processus et de l'efficacité. Ce cadre repose sur le plan financier de la société axé sur le maintien d'affaires stables. Cette stratégie vise un chiffre d'affaires positif des magasins comparables et une marge brute stable, la création d'efficacités afin de générer un levier d'exploitation, des investissements pour l'avenir et le remboursement de capital aux actionnaires.

Les facteurs défavorables découlant de la hausse du salaire minimum et de la réforme du réseau de la santé continuent d'influer négativement sur la performance financière de la société en 2018. La première moitié de l'exercice a été caractérisée par des coûts supplémentaires et par un marché du détail hautement concurrentiel. Au cours de la deuxième moitié de l'exercice, la société subit une pression sur les coûts accrue, y compris du fait de la surtaxe imposée sur certaines importations américaines. La direction continue de s'efforcer à surmonter ces obstacles additionnels.

Sur une base comparative d'un exercice complet à l'autre, après normalisation pour tenir compte de la cession des activités de postes d'essence, de l'incidence de l'acquisition de CREIT et du transfert de Propriétés de Choix au quatrième trimestre, la société prévoit ce qui suit en 2018 :

- la réalisation d'un chiffre d'affaires positif des magasins comparables et d'une marge brute stable pour son secteur Vente au détail dans un marché hautement concurrentiel;
- l'inscription d'un montant ajusté du bénéfice net essentiellement inchangé et la réalisation d'une croissance positive du montant ajusté du bénéfice par action grâce à notre régime de rachat d'actions;
- l'affectation d'environ 1,3 milliard de dollars au titre des dépenses d'investissement, dont 1,0 milliard de dollars pour son secteur Vente au détail;
- le remboursement de capital aux actionnaires au moyen de l'affectation d'une fraction importante des flux de trésorerie disponibles au rachat d'actions.

MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR

La société utilise les mesures financières non conformes aux PCGR suivantes : la marge brute du secteur Vente au détail; le montant ajusté de la marge brute du secteur Vente au détail; le montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage du secteur Vente au détail; le montant ajusté du bénéfice avant impôt sur le résultat, charges d'intérêts nettes et autres charges financières et amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles (le « montant ajusté du BAIIA »); le montant ajusté de la marge du BAIIA; le montant ajusté du résultat d'exploitation; le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières; le montant ajusté de l'impôt sur le résultat; le montant ajusté du taux d'impôt; le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires; le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire; ainsi que, dans le cas de Propriétés de Choix, les fonds provenant des activités d'exploitation. Elle estime que ces mesures financières non conformes aux PCGR fournissent de l'information utile à la direction et aux investisseurs pour évaluer sa performance financière et sa situation financière, pour les raisons indiquées ci-dessous.

La direction a recours à ces mesures et à d'autres mesures financières non conformes aux PCGR afin d'exclure, lors de son analyse de la performance sous-jacente consolidée et sectorielle de la société sur le plan de l'exploitation, l'incidence de certaines charges et de certains produits qui doivent être comptabilisés en vertu des PCGR. La direction exclut ces éléments parce qu'ils ne sont pas nécessairement représentatifs de la performance sous-jacente de la société sur le plan de l'exploitation et qu'ils rendent difficiles les comparaisons de la performance financière sous-jacente d'une période à l'autre. La société exclut d'autres éléments si elle juge qu'il en résultera une analyse plus efficace de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation. L'exclusion de certains éléments ne signifie pas que ces éléments ne sont pas récurrents.

Comme ces mesures n'ont pas de sens normalisé en vertu des PCGR, elles ne sauraient se comparer à des mesures portant le même nom présentées par d'autres sociétés ouvertes ni se substituer à d'autres mesures financières établies selon les PCGR.

Pour un complément d'information sur la nature des éléments exclus du calcul de toutes les mesures financières non conformes aux PCGR présentées ci-dessous, voir la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR » du rapport du troisième trimestre de 2018 aux actionnaires de la société.

Marge brute du secteur Vente au détail, montant ajusté de la marge brute du secteur Vente au détail et montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage du secteur Vente au détail Les tableaux qui suivent présentent le rapprochement du montant ajusté de la marge brute par secteur avec la marge brute par secteur, laquelle fait l'objet d'un rapprochement avec les produits et le coût des marchandises vendues qui sont présentés dans les états consolidés résumés des résultats pour les périodes closes aux dates indiquées. La société considère la marge brute du secteur Vente au détail et le montant ajusté de la marge brute du secteur Vente au détail comme des mesures utiles l'aidant à évaluer la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation du secteur Vente au détail et à prendre des décisions à l'égard de ses activités courantes.

Le montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage du secteur Vente au détail correspond au montant ajusté de la marge brute du secteur Vente au détail divisé par les produits du secteur Vente au détail.

Pour les périodes closes le 6 octobre 2018 et le 7 octobre 2017 (en millions de dollars canadiens)	2018 (16 semaines)					2017 ^{(4), (5)} (16 semaines)				
	Vente au détail	Services financiers	Propriétés de Choix	Consolidation et éliminations	Chiffres consolidés	Vente au détail	Services financiers	Propriétés de Choix	Consolidation et éliminations	Chiffres consolidés
Produits	14 105 \$	274 \$	315 \$	(241) \$	14 453 \$	13 993 \$	240 \$	207 \$	(248) \$	14 192 \$
Coût des marchandises vendues	10 006	35	—	—	10 041	10 049	25	—	—	10 074
Marge brute	4 099 \$	239 \$	315 \$	(241) \$	4 412 \$	3 944 \$	215 \$	207 \$	(248) \$	4 118 \$
Montant ajusté de la marge brute	4 099 \$	239 \$	315 \$	(241) \$	4 412 \$	3 944 \$	215 \$	207 \$	(248) \$	4 118 \$

Pour les périodes closes le 6 octobre 2018 et le 7 octobre 2017 (en millions de dollars canadiens)	2018 (40 semaines)					2017 ^{(4), (5)} (40 semaines)				
	Vente au détail	Services financiers	Propriétés de Choix	Consolidation et éliminations	Chiffres consolidés	Vente au détail	Services financiers	Propriétés de Choix	Consolidation et éliminations	Chiffres consolidés
Produits	34 860 \$	746 \$	825 \$	(688) \$	35 743 \$	35 072 \$	679 \$	619 \$	(694) \$	35 676 \$
Coût des marchandises vendues	24 674	83	—	—	24 757	25 191	65	—	—	25 256
Marge brute	10 186 \$	663 \$	825 \$	(688) \$	10 986 \$	9 881 \$	614 \$	619 \$	(694) \$	10 420 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :										
Incidence de la réforme du réseau de la santé sur les soldes des stocks	19	—	—	—	19	—	—	—	—	—
Montant ajusté de la marge brute	10 205 \$	663 \$	825 \$	(688) \$	11 005 \$	9 881 \$	614 \$	619 \$	(694) \$	10 420 \$

Montant ajusté du résultat d'exploitation, montant ajusté du BAIIA et montant ajusté de la marge du BAIIA Les tableaux qui suivent présentent le rapprochement du montant ajusté du résultat d'exploitation et du montant ajusté du BAIIA avec le résultat d'exploitation, lequel fait l'objet d'un rapprochement avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société qui est présenté dans les états consolidés résumés des résultats pour les périodes closes aux dates indiquées. La société considère le montant ajusté du BAIIA comme une mesure utile l'aidant à évaluer la performance de ses activités courantes et sa capacité à générer des flux de trésorerie pour financer ses besoins de trésorerie, notamment son programme de dépenses d'investissement.

Le montant ajusté de la marge du BAIIA correspond au montant ajusté du BAIIA, divisé par les produits.

	2018 (16 semaines)					2017 ^{(4), (5)} (16 semaines)				
Pour les périodes closes le 6 octobre 2018 et le 7 octobre 2017 (en millions de dollars canadiens)	Vente au détail	Services financiers	Propriétés de Choix	Consolidation et éliminations	Chiffres consolidés	Vente au détail	Services financiers	Propriétés de Choix	Consolidation et éliminations	Chiffres consolidés
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société					109 \$					886 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :										
Participations ne donnant pas le contrôle					8					8
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières					339					119
Impôt sur le résultat					341					223
Résultat d'exploitation	703 \$	41 \$	179 \$	(126) \$	797 \$	1 168 \$	57 \$	227 \$	(216) \$	1 236 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :										
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix	161 \$	— \$	— \$	— \$	161 \$	161 \$	— \$	— \$	— \$	161 \$
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	—	—	34	—	34	—	—	—	—	—
Coûts d'acquisition de CREIT et autres coûts connexes	—	—	10	—	10	—	—	—	—	—
Transfert de Propriétés de Choix	6	—	—	—	6	—	—	—	—	—
Charges de restructuration et autres charges connexes	5	—	—	—	5	—	—	—	—	—
Ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change	—	—	—	—	—	20	—	—	—	20
Achats de rentes et rachats de régimes de retraite	—	—	—	—	—	5	—	—	—	5
Réduction progressive des activités des services bancaires des <i>Services financiers le Choix du Président</i>	—	—	—	—	—	—	(7)	—	—	(7)
Profit sur la cession des activités de postes d'essence	—	—	—	—	—	(501)	—	—	—	(501)
Programme de carte Loblaw	(4)	—	—	—	(4)	—	—	—	—	—
Profit tiré de la vente de droits relatifs à la propriété du dessus	—	—	—	(13)	(13)	—	—	—	—	—
Éléments d'ajustement	168 \$	— \$	44 \$	(13) \$	199 \$	(315) \$	(7) \$	— \$	— \$	(322) \$
Montant ajusté du résultat d'exploitation	871 \$	41 \$	223 \$	(139) \$	996 \$	853 \$	50 \$	227 \$	(216) \$	914 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	479	2	—	5	486	467	2	1	6	476
Moins : amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix	(161)	—	—	—	(161)	(161)	—	—	—	(161)
Montant ajusté du BAIIA	1 189 \$	43 \$	223 \$	(134) \$	1 321 \$	1 159 \$	52 \$	228 \$	(210) \$	1 229 \$

Le montant ajusté du BAIIA a été touché par le nouvel élément d'ajustement suivant au cours du troisième trimestre de 2018 :

Transfert de Propriétés de Choix Au troisième trimestre de 2018, la société a comptabilisé des coûts de transaction et autres coûts connexes liés au transfert de sa participation dans Propriétés de Choix.

Profit tiré de la vente de droits relatifs à la propriété du dessus Au troisième trimestre de 2018, une coentreprise détenue par Propriétés de Choix a réalisé la vente de droits relatifs à la propriété du dessus visant l'un de ses immeubles. La société a comptabilisé un profit de 13 millions de dollars découlant de cette vente au troisième trimestre.

	2018 (40 semaines)					2017 ^{(4), (5)} (40 semaines)				
	Vente au détail	Services financiers	Propriétés de Choix	Consolidation et éliminations	Chiffres consolidés	Vente au détail	Services financiers	Propriétés de Choix	Consolidation et éliminations	Chiffres consolidés
Pour les périodes closes le 6 octobre 2018 et le 7 octobre 2017 (en millions de dollars canadiens)										
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société					542 \$					1 483 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :										
Participations ne donnant pas le contrôle					15					10
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières					722					407
Impôt sur le résultat					559					458
Résultat d'exploitation	1 670 \$	169 \$	391 \$	(392) \$	1 838 \$	2 192 \$	139 \$	604 \$	(577) \$	2 358 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :										
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix	401 \$	— \$	— \$	— \$	401 \$	403 \$	— \$	— \$	— \$	403 \$
Coûts d'acquisition de CREIT et autres coûts connexes	—	—	130	—	130	—	—	—	—	—
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	1	—	43	—	44	—	—	—	—	—
Incidence de la réforme du réseau de la santé sur les soldes des stocks	19	—	—	—	19	—	—	—	—	—
Transfert de Propriétés de Choix	6	—	—	—	6	—	—	—	—	—
Programme de carte Loblaw	4	—	—	—	4	—	—	—	—	—
Achats de rentes et rachats de régimes de retraite	1	—	—	—	1	12	—	—	—	12
Profit sur la cession des activités de postes d'essence	—	—	—	—	—	(501)	—	—	—	(501)
Charges de restructuration et autres charges connexes	(1)	—	—	—	(1)	—	—	—	—	—
Ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change	(11)	—	—	—	(11)	25	—	—	—	25
Profit tiré de la vente de droits relatifs à la propriété du dessus	—	—	—	(13)	(13)	—	—	—	—	—
Réduction progressive des activités des services bancaires des <i>Services financiers le Choix du Président</i>	—	(20)	—	—	(20)	—	(7)	—	—	(7)
Éléments d'ajustement	420 \$	(20) \$	173 \$	(13) \$	560 \$	(61) \$	(7) \$	— \$	— \$	(68) \$
Montant ajusté du résultat d'exploitation	2 090 \$	149 \$	564 \$	(405) \$	2 398 \$	2 131 \$	132 \$	604 \$	(577) \$	2 290 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	1 203	7	—	17	1 227	1 172	7	1	16	1 196
Moins : amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix	(401)	—	—	—	(401)	(403)	—	—	—	(403)
Montant ajusté du BAIIA	2 892 \$	156 \$	564 \$	(388) \$	3 224 \$	2 900 \$	139 \$	605 \$	(561) \$	3 083 \$

Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières et des charges d'intérêts nettes et autres charges financières qui sont présentées dans les états consolidés résumés des résultats pour les périodes closes aux dates indiquées. La société considère le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières comme une mesure utile pour l'évaluation de sa performance financière sous-jacente et pour la prise de décisions concernant ses activités de nature financière.

Pour les périodes closes le 6 octobre 2018 et le 7 octobre 2017 (en millions de dollars canadiens)	2018 (16 semaines)	2017 (16 semaines)	2018 (40 semaines)	2017 (40 semaines)
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	339 \$	119 \$	722 \$	407 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :				
Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie	62	33	(6)	(2)
Charge liée à Glenhuron	(176)	—	(176)	—
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières	225 \$	152 \$	540 \$	405 \$

Le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières a été touché par le nouvel élément d'ajustement suivant au troisième trimestre de 2018 :

Charge liée à Glenhuron Au troisième trimestre de 2018, la société a comptabilisé une charge de 367 millions de dollars liée à la décision rendue par la Cour de l'impôt au sujet de Glenhuron. De cette charge, une tranche de 176 millions de dollars a été comptabilisée dans les charges d'intérêts nettes et autres charges financières et une tranche de 191 millions de dollars, dans l'impôt sur le résultat.

Montant ajusté de l'impôt sur le résultat et montant ajusté du taux d'impôt Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté de l'impôt sur le résultat avec l'impôt sur le résultat qui est présenté dans les états consolidés résumés des résultats pour les périodes closes aux dates indiquées. La société considère le montant ajusté de l'impôt sur le résultat comme une mesure utile pour l'évaluation de sa performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et pour la prise de décisions concernant ses activités courantes.

Le montant ajusté du taux d'impôt correspond au montant ajusté de l'impôt sur le résultat, divisé par la somme du montant ajusté du résultat d'exploitation diminué des charges d'intérêts nettes et autres charges financières.

Pour les périodes closes le 6 octobre 2018 et le 7 octobre 2017 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2018 (16 semaines)	2017 ⁴⁾ (16 semaines)	2018 (40 semaines)	2017 ⁴⁾ (40 semaines)
Montant ajusté du résultat d'exploitation ⁱ⁾	996 \$	914 \$	2 398 \$	2 290 \$
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières ⁱ⁾	225	152	540	405
Montant ajusté du bénéfice avant impôt	771 \$	762 \$	1 858 \$	1 885 \$
Impôt sur le résultat	341 \$	223 \$	559 \$	458 \$
Ajouter l'incidence des éléments suivants :				
Incidence fiscale des éléments inclus dans le montant ajusté du bénéfice avant impôt ⁱⁱ⁾	48	(21)	122	47
Charge liée à Glenhuron	(191)	—	(191)	—
Montant ajusté de l'impôt sur le résultat	198 \$	202 \$	490 \$	505 \$
Taux d'impôt effectif	74,5 %	20,0 %	50,1 %	23,5 %
Montant ajusté du taux d'impôt	25,7 %	26,5 %	26,4 %	26,8 %

- i) Voir le rapprochement du montant ajusté du résultat d'exploitation et du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières présenté dans les tableaux ci-dessus.
- ii) Voir le tableau portant sur le montant ajusté du résultat d'exploitation, le montant ajusté du BAIIA et le montant ajusté de la marge du BAIIA, ainsi que le tableau présentant le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières ci-dessus pour obtenir une liste exhaustive des éléments inclus dans le montant ajusté du bénéfice avant impôt.

Le montant ajusté de la charge d'impôt et des autres charges financières a été touché par le nouvel élément d'ajustement suivant au troisième trimestre de 2018 :

Charge liée à Glenhuron Au troisième trimestre de 2018, la société a comptabilisé une charge de 367 millions de dollars liée à la décision rendue par la Cour de l'impôt au sujet de Glenhuron. De cette charge, une tranche de 176 millions de dollars a été comptabilisée dans les charges d'intérêts nettes et autres charges financières et une tranche de 191 millions de dollars, dans l'impôt sur le résultat.

Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires et montant ajusté du bénéfice net dilué par action

ordinaire Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et du montant ajusté du bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société et le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société pour les périodes closes aux dates indiquées. La société considère le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires et le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire comme des mesures utiles pour l'évaluation de sa performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et pour la prise de décisions concernant ses activités courantes.

Pour les périodes closes le 6 octobre 2018 et le 7 octobre 2017 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2018 (16 semaines)	2017 ⁴⁾ (16 semaines)	2018 (40 semaines)	2017 ⁴⁾ (40 semaines)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	109 \$	886 \$	542 \$	1 483 \$
Dividendes prescrits sur les actions privilégiées du capital social	(3)	(3)	(9)	(9)
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	106 \$	883 \$	533 \$	1 474 \$
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	109 \$	886 \$	542 \$	1 483 \$
Éléments d'ajustement (se reporter au tableau suivant)	456	(334)	811	(113)
Montant ajusté du bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	565 \$	552 \$	1 353 \$	1 370 \$
Dividendes prescrits sur les actions privilégiées du capital social	(3)	(3)	(9)	(9)
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	562 \$	549 \$	1 344 \$	1 361 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – dilué (en millions)	376,3	395,0	380,0	399,2

Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et du montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire avec le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et le bénéfice net dilué par action ordinaire pour les périodes closes aux dates indiquées.

	2018 (16 semaines)		2017 ⁴⁾ (16 semaines)		2018 (40 semaines)		2017 ⁴⁾ (40 semaines)	
	Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	Bénéfice net dilué par action ordinaire	Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	Bénéfice net dilué par action ordinaire	Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	Bénéfice net dilué par action ordinaire	Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	Bénéfice net dilué par action ordinaire
Montant présenté	106 \$	0,28 \$	883 \$	2,24 \$	533 \$	1,40 \$	1 474 \$	3,69 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :								
Charge liée à Glenhuron Bank Limited	367 \$	0,98 \$	— \$	— \$	367 \$	0,97 \$	— \$	— \$
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix	118	0,31	118	0,30	294	0,76	295	0,74
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	29	0,08	—	—	37	0,10	—	—
Coûts d'acquisition de CREIT et autres coûts connexes	9	0,02	—	—	118	0,31	—	—
Transfert de Propriétés de Choix	6	0,01	—	—	6	0,02	—	—
Charges de restructuration et autres charges connexes	3	0,01	—	—	(1)	—	—	—
Incidence de la réforme du réseau de la santé sur les soldes des stocks	—	—	—	—	14	0,04	—	—
Achats de rentes et rachats de régimes de retraite	—	—	4	0,01	1	—	9	0,02
Réduction progressive des activités des services bancaires des <i>Services financiers le Choix du Président</i>	—	—	(5)	(0,01)	(15)	(0,04)	(5)	(0,01)
Profit sur la cession des activités de postes d'essence	—	—	(432)	(1,10)	—	—	(432)	(1,08)
Ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change	—	—	14	0,03	(8)	(0,02)	18	0,05
Programme de carte Loblaw	(3)	(0,01)	—	—	3	0,01	—	—
Profit tiré de la vente de droits relatifs à la propriété du dessus	(11)	(0,03)	—	—	(11)	(0,03)	—	—
Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie ⁱ⁾	(62)	(0,16)	(33)	(0,08)	6	0,02	2	—
Éléments d'ajustement	456 \$	1,21 \$	(334) \$	(0,85) \$	811 \$	2,14 \$	(113) \$	(0,28) \$
Montant ajusté	562 \$	1,49 \$	549 \$	1,39 \$	1 344 \$	3,54 \$	1 361 \$	3,41 \$

i) Les profits ou les pertes au titre de l'ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie ne sont pas assujettis à l'impôt.

Fonds provenant des activités d'exploitation de Propriétés de Choix Le tableau qui suit présente un rapprochement des fonds provenant des activités d'exploitation de Propriétés de Choix avec le bénéfice net pour les périodes closes aux dates indiquées. Propriétés de Choix est d'avis que les fonds provenant des activités d'exploitation constituent une mesure utile de la performance sur le plan de l'exploitation, car ils peuvent être ajustés en fonction d'éléments inclus dans le bénéfice net qui ne découlent pas des activités d'exploitation ou qui ne donnent pas nécessairement une image exacte de la performance de la Fiducie.

Pour les périodes closes le 6 octobre 2018 et le 7 octobre 2017 (en millions de dollars canadiens)	2018 (16 semaines)	2017 (16 semaines)	2018 (40 semaines)	2017 (40 semaines)
Bénéfice net	62 \$	303 \$	368 \$	369 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants:				
Ajustements de la juste valeur des parts de catégorie B de société en commandite	(15)	(175)	(379)	(57)
Distributions sur les parts de catégorie B de société en commandite	72	58	199	173
Ajustements de la juste valeur des immeubles de placement	34	(78)	70	(163)
Acquisition de CREIT et autres coûts connexes	10	—	130	—
Ajustements de la juste valeur des immeubles de placement détenus dans les coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	3	—	4	1
Charges internes au titre de la location	2	1	4	2
Intérêts inscrits à l'actif au titre de la coentreprise comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence	1	—	2	—
Impôt sur le résultat	1	—	1	—
Amortissement accéléré de la prime sur la dette	—	—	37	—
Ajustements de la juste valeur de la rémunération fondée sur des parts	—	(1)	(4)	—
Amortissement des allocations pour améliorations locatives	—	1	—	1
Fonds provenant des activités d'exploitation	170 \$	109 \$	432 \$	326 \$

INFORMATIONS SECTORIELLES

La société compte trois secteurs d'exploitation à présenter, dont toutes les principales activités sont exercées au Canada. Le principal décideur en matière d'exploitation de la société évalue les résultats sectoriels en se fondant sur le montant ajusté du BAIIA²⁾ et le montant ajusté du résultat d'exploitation²⁾, tels qu'ils sont présentés périodiquement à la direction interne.

L'information portant sur chaque secteur d'exploitation à présenter est incluse ci-dessous :

Pour les périodes closes le 6 octobre 2018 et le 7 octobre 2017 (en millions de dollars canadiens)	2018 (16 semaines)					2017 ^{4), 5)} (16 semaines)				
	Vente au détail	Services financiers	Propriétés de Choix	Consolidation et éliminations ¹⁾	Chiffres consolidés	Vente au détail	Services financiers	Propriétés de Choix	Consolidation et éliminations ¹⁾	Chiffres consolidés
Produitsⁱⁱ⁾	14 105 \$	274 \$	315 \$	(241) \$	14 453 \$	13 993 \$	240 \$	207 \$	(248) \$	14 192 \$
Résultat d'exploitation	703 \$	41 \$	179 \$	(126) \$	797 \$	1 168 \$	57 \$	227 \$	(216) \$	1 236 \$
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	274	19	117	(71)	339	99	14	(76)	82	119
Bénéfice avant impôt sur le résultat	429 \$	22 \$	62 \$	(55) \$	458 \$	1 069 \$	43 \$	303 \$	(298) \$	1 117 \$
Résultat d'exploitation	703 \$	41 \$	179 \$	(126) \$	797 \$	1 168 \$	57 \$	227 \$	(216) \$	1 236 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	479	2	—	5	486	467	2	1	6	476
Éléments d'ajustement ⁱⁱⁱ⁾	168	—	44	(13)	199	(315)	(7)	—	—	(322)
Moins : amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix	(161)	—	—	—	(161)	(161)	—	—	—	(161)
Montant ajusté du BAIIA ⁱⁱⁱ⁾	1 189 \$	43 \$	223 \$	(134) \$	1 321 \$	1 159 \$	52 \$	228 \$	(210) \$	1 229 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ^{iv)}	318	2	—	5	325	306	2	1	6	315
Montant ajusté du résultat d'exploitation	871 \$	41 \$	223 \$	(139) \$	996 \$	853 \$	50 \$	227 \$	(216) \$	914 \$

i) Sous l'en-tête Consolidation et éliminations :

- Le poste Produits comprend l'élimination de produits locatifs de 134 millions de dollars (131 millions de dollars en 2017) et d'un recouvrement de coûts de 47 millions de dollars (47 millions de dollars en 2017) comptabilisés par le secteur Propriétés de Choix et dégagés par le secteur Vente au détail. Les produits comprennent également le reclassement d'un montant de 60 millions de dollars (70 millions de dollars en 2017) lié aux récompenses du programme de fidélisation PC MasterCard^{MD} dans le secteur Services financiers.
- Le montant ajusté du résultat d'exploitation comprend l'élimination des produits locatifs de 134 millions de dollars (131 millions de dollars en 2017) dont il est question ci-dessus, l'élimination d'une perte de 3 millions de dollars (profit de 78 millions de dollars en 2017) comptabilisée par le secteur Propriétés de Choix et liée aux ajustements de la juste valeur des immeubles de placement, classés par la société comme immobilisations corporelles et évalués au coût, la comptabilisation d'un profit de 13 millions de dollars (néant en 2017) sur la sortie d'actifs classés par la société comme immobilisations corporelles ou immeubles de placement et évalués au coût, la comptabilisation d'une charge d'amortissement de 5 millions de dollars (6 millions de dollars en 2017) liée à certains immeubles de placement comptabilisés par le secteur Propriétés de Choix et l'élimination de charges intragroupe de 3 millions de dollars (1 million de dollars en 2017).
- Le poste Charges d'intérêts nettes et autres charges financières comprend l'élimination de 72 millions de dollars (73 millions de dollars en 2017) au titre de charges d'intérêts incluses dans le secteur Propriétés de Choix ayant trait à sa dette envers la société et d'un profit lié à la juste valeur de 15 millions de dollars (profit de 175 millions de dollars en 2017) comptabilisé par le secteur Propriétés de Choix à l'égard des parts de catégorie B de société en commandite détenues par la société. Le poste Charges d'intérêts nettes et autres charges financières comprend également des distributions de 48 millions de dollars (13 millions de dollars en 2017) sur les parts détenues par des porteurs de parts autres que la société, qui excluent les distributions versées à la société, et un profit de 62 millions de dollars lié à la juste valeur (profit de 33 millions de dollars en 2017) du passif lié aux parts de fiducie de la société.

ii) Les produits tirés du secteur Services financiers comprennent des produits d'intérêts de 109 millions de dollars (100 millions de dollars en 2017).

iii) Certains éléments sont exclus du résultat d'exploitation afin de déterminer le montant ajusté du BAIIA²⁾. La direction utilise le montant ajusté du BAIIA²⁾ à l'interne pour analyser la performance sous-jacente du secteur.

iv) Aux fins du calcul du montant ajusté du BAIIA²⁾, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ne tiennent pas compte d'une charge d'amortissement de 161 millions de dollars (161 millions de dollars en 2017) liée aux immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix.

	2018 (40 semaines)					2017 ^{4), 5)} (40 semaines)				
Pour les périodes closes le 6 octobre 2018 et le 7 octobre 2017 (en millions de dollars canadiens)	Vente au détail	Services financiers	Propriétés de Choix	Consolidation et éliminations ¹⁾	Chiffres consolidés	Vente au détail	Services financiers	Propriétés de Choix	Consolidation et éliminations ¹⁾	Chiffres consolidés
Produitsⁱⁱ⁾	34 860 \$	746 \$	825 \$	(688) \$	35 743 \$	35 072 \$	679 \$	619 \$	(694) \$	35 676 \$
Résultat d'exploitation	1 670 \$	169 \$	391 \$	(392) \$	1 838 \$	2 192 \$	139 \$	604 \$	(577) \$	2 358 \$
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	422	50	23	227	722	244	41	235	(113)	407
Bénéfice avant impôt sur le résultat	1 248 \$	119 \$	368 \$	(619) \$	1 116 \$	1 948 \$	98 \$	369 \$	(464) \$	1 951 \$
Résultat d'exploitation	1 670 \$	169 \$	391 \$	(392) \$	1 838 \$	2 192 \$	139 \$	604 \$	(577) \$	2 358 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	1 203	7	—	17	1 227	1 172	7	1	16	1 196
Éléments d'ajustement ⁱⁱⁱ⁾	420	(20)	173	(13)	560	(61)	(7)	—	—	(68)
Moins : amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix	(401)	—	—	—	(401)	(403)	—	—	—	(403)
Montant ajusté du BAIIA ⁱⁱⁱ⁾	2 892 \$	156 \$	564 \$	(388) \$	3 224 \$	2 900 \$	139 \$	605 \$	(561) \$	3 083 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ^{iv)}	802	7	—	17	826	769	7	1	16	793
Montant ajusté du résultat d'exploitation	2 090 \$	149 \$	564 \$	(405) \$	2 398 \$	2 131 \$	132 \$	604 \$	(577) \$	2 290 \$

i) Sous l'en-tête Consolidation et éliminations :

- Le poste Produits comprend l'élimination de produits locatifs de 400 millions de dollars (397 millions de dollars en 2017), d'un recouvrement de coûts de 147 millions de dollars (141 millions de dollars en 2017) et de produits tirés de résiliations de baux de 10 millions de dollars (néant en 2017) comptabilisés par le secteur Propriétés de Choix et dégagés par le secteur Vente au détail. Les produits comprennent également le reclassement d'un montant de 131 millions de dollars (156 millions de dollars en 2017) lié aux récompenses du programme de fidélisation PC MasterCard^{MD} dans le secteur Services financiers.
- Le montant ajusté du résultat d'exploitation comprend l'élimination des produits locatifs de 400 millions de dollars (397 millions de dollars en 2017) et des produits tirés de résiliations de baux de 10 millions de dollars (néant en 2017) dont il est question ci-dessus, l'élimination d'une perte de 31 millions de dollars (profit de 163 millions de dollars en 2017) comptabilisée par le secteur Propriétés de Choix et liée aux ajustements de la juste valeur des immeubles de placement, classés par la société comme immobilisations corporelles et évalués au coût, la comptabilisation d'un profit de 13 millions de dollars (néant en 2017) sur la sortie d'actifs classés par la société comme immobilisations corporelles ou immeubles de placement et évalués au coût, la comptabilisation d'une charge d'amortissement de 17 millions de dollars (16 millions de dollars en 2017) liée à certains immeubles de placement comptabilisés par le secteur Propriétés de Choix, l'élimination de charges intragroupe de 9 millions de dollars (2 millions de dollars en 2017) et l'élimination d'une perte de 1 million de dollars en 2017 comptabilisée par le secteur Propriétés de Choix et liée aux ajustements de la juste valeur des immeubles de placement dans la coentreprise.
- Le poste Charges d'intérêts nettes et autres charges financières comprend l'élimination de 218 millions de dollars (211 millions de dollars en 2017) au titre de charges d'intérêts incluses dans le secteur Propriétés de Choix qui ont trait à sa dette envers la société, des produits de désactualisation gagnés à l'égard des parts de catégorie C intragroupe de 37 millions de dollars et d'un profit lié à la juste valeur de 379 millions de dollars (profit de 57 millions de dollars en 2017) comptabilisé par le secteur Propriétés de Choix à l'égard des parts de catégorie B de société en commandite détenues par la société. Le poste Charges d'intérêts nettes et autres charges financières comprend également des distributions de 97 millions de dollars (39 millions de dollars en 2017) sur les parts détenues par des porteurs de parts autres que la société, qui excluent les distributions versées à la société, et une perte de 6 millions de dollars liée à la juste valeur (perte de 2 millions de dollars en 2017) du passif lié aux parts de fiducie de la société.

ii) Les produits tirés du secteur Services financiers comprennent des produits d'intérêts de 312 millions de dollars (292 millions de dollars en 2017).

iii) Certains éléments sont exclus du résultat d'exploitation afin de déterminer le montant ajusté du BAIIA²⁾. La direction utilise le montant ajusté du BAIIA²⁾ à l'interne pour analyser la performance sous-jacente du secteur.

iv) Aux fins du calcul du montant ajusté du BAIIA²⁾, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ne tiennent pas compte d'une charge d'amortissement de 401 millions de dollars (403 millions de dollars en 2017) liée aux immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix.

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent communiqué de presse renferme des énoncés prospectifs portant sur les objectifs, les plans, les buts, les aspirations, les stratégies, la situation financière, les résultats d'exploitation, les flux de trésorerie, la performance, les perspectives et les occasions d'affaires de la société, ainsi que sur les questions d'ordre juridique et réglementaire qui la concernent. Les énoncés prospectifs qui figurent dans le présent communiqué de presse renferment plus particulièrement, mais sans s'y limiter, des énoncés concernant les résultats attendus ainsi que les événements et les plans futurs, les initiatives stratégiques et la restructuration, les changements réglementaires, dont les augmentations du salaire minimum et la poursuite de la réforme du réseau de la santé, la situation de trésorerie future, les dépenses d'investissement prévues et l'état et l'incidence des déploiements de systèmes de TI. Ces énoncés prospectifs particuliers figurent tout au long du présent communiqué de presse, y compris, mais sans s'y limiter, aux rubriques « Perspectives », « Secteur Propriétés de Choix » et « Mesures financières non conformes aux IFRS ». Les énoncés prospectifs se reconnaissent généralement à l'emploi de mots ou d'expressions comme « s'attendre à », « anticiper », « croire », « pouvoir », « entrevoir », « estimer », « objectif », « avoir l'intention de », « prévoir », « chercher à », « faire », « devoir » et autres mots ou expressions semblables, conjugués au présent, au conditionnel ou au futur, lorsqu'ils se rapportent à la société et à sa direction.

Les énoncés prospectifs reflètent les estimations, opinions et hypothèses de la société, lesquelles se fondent sur la perception qu'a la direction des tendances historiques, de la situation actuelle et des événements futurs prévus, ainsi que sur d'autres facteurs qui, de l'avis de la direction, sont appropriés dans les circonstances. Les attentes de la société quant à sa performance sur le plan de l'exploitation et à sa performance financière pour 2018 s'appuient sur certaines hypothèses, notamment en ce qui a trait à l'augmentation prévue du salaire minimum, à l'incidence de la réforme du réseau de la santé, aux économies de coûts, à l'efficacité sur le plan de l'exploitation, ainsi qu'aux bénéfices associés aux initiatives stratégiques. Les estimations, opinions et hypothèses de la société sont, de par leur nature, assujetties à des incertitudes et à des éventualités importantes d'ordre commercial, économique, concurrentiel ou autre en ce qui a trait aux événements futurs et sont donc susceptibles d'être révisées. La société ne peut garantir que ces estimations, opinions et hypothèses se révéleront exactes.

Bon nombre de risques et incertitudes pourraient faire en sorte que les résultats réels de la société diffèrent sensiblement de ceux qui sont exprimés explicitement ou implicitement ou de ceux qui sont prévus dans les énoncés prospectifs, notamment ceux qui sont décrits à la rubrique 12, « Risques d'entreprise et gestion des risques », du rapport de gestion inclus dans le Rapport annuel 2017 et dans la notice annuelle 2017 de la société (pour l'exercice clos le 30 décembre 2017). Ces risques et incertitudes comprennent les suivants :

- les changements apportés à la réglementation concernant le prix des médicaments génériques sur ordonnance, la diminution des remboursements accordés en vertu des régimes d'assurance médicaments publics et l'élimination ou la diminution des indemnités professionnelles pharmaceutiques versées par les fabricants de médicaments;
- l'incapacité d'assurer la gestion efficace du programme de fidélisation de la société;
- l'incapacité de l'infrastructure de TI de la société de soutenir les besoins de celle-ci ou l'occurrence d'atteintes à la sécurité de renseignements internes ou externes, d'attaques par déni de service, de virus, de vers informatiques ou d'autres atteintes connues ou inconnues à la cybersécurité ou à la protection des données;
- l'incapacité de mettre en œuvre l'initiative de commerce électronique de la société ou d'adapter son modèle économique à l'évolution du marché de la vente au détail résultant des progrès numériques;
- l'incapacité de tirer parti des investissements dans les nouveaux systèmes de TI de la société;
- l'incapacité de s'adapter efficacement aux tendances de consommation ou à une intensification de la concurrence exercée par les concurrents actuels ou les nouveaux venus sur le marché;
- toute modification des lois, règles, règlements ou politiques régissant les activités de la société, y compris l'augmentation du salaire minimum;
- les événements touchant la santé publique, notamment ceux liés à la sécurité des aliments et des médicaments;
- l'incapacité de réaliser les avantages prévus, dont la croissance des produits, les économies de coûts ou les efficacités sur le plan de l'exploitation, devant découler des investissements de la société dans d'importantes initiatives qui appuient ses priorités stratégiques, y compris l'incapacité pour la société de réaliser les avantages prévus du transfert de sa participation dans Propriétés de Choix;
- les dénouements défavorables d'actions en justice ou de démarches réglementaires et questions connexes;
- la dépendance envers certains prestataires de services indépendants, notamment ceux fournissant des services liés à la chaîne d'approvisionnement et aux gammes de vêtements de la société, de même que leur fidélisation, y compris les problèmes avec des fournisseurs, tant sur les marchés bien établis que sur les marchés en développement;
- l'incapacité d'obtenir les résultats souhaités au cours des négociations collectives, y compris les modalités des futures conventions collectives;
- l'incapacité de la société de gérer les stocks de manière à réduire au minimum l'incidence des problèmes liés aux stocks désuets ou excédentaires et de contrôler les pertes;

- l'évolution de la conjoncture économique, notamment une récession économique ou des fluctuations des taux d'inflation ou de déflation, des taux d'emploi et d'endettement des ménages, l'incertitude politique, les différends tarifaires, lesquels peuvent inclure l'imposition de nouvelles surtaxes, et les fluctuations des taux d'intérêt, des cours de change ou des cours des dérivés ainsi que des marchandises.

Cette liste des facteurs qui pourraient toucher les énoncés prospectifs de la société n'est pas exhaustive. D'autres risques et incertitudes que la société ignore actuellement ou qu'elle juge actuellement sans importance pourraient faire en sorte que les résultats ou les événements réels diffèrent sensiblement de ceux qui sont précisés dans les énoncés prospectifs. Ces autres risques et incertitudes sont présentés dans les documents que la société dépose, à l'occasion, auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières (les « autorités en valeurs mobilières »), y compris, mais sans s'y limiter, à la rubrique « Risques » de la notice annuelle 2017 de la société (pour l'exercice clos le 30 décembre 2017). Les lecteurs sont donc invités à ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs, qui traduisent les attentes de la société uniquement à la date du présent communiqué de presse. Sauf dans la mesure où la loi l'exige, la société ne s'engage pas à mettre à jour ou à réviser les présents énoncés prospectifs, que ce soit à la lumière de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement.

PROFIL DE LA SOCIÉTÉ

Rapport annuel 2017 et rapport du troisième trimestre de 2018 aux actionnaires

Le Rapport annuel 2017 et le rapport du troisième trimestre de 2018 aux actionnaires de la société sont disponibles sous l'onglet « Investisseurs » du site Web de la société, à loblaw.ca, et à sedar.com.

Relations avec les investisseurs

Personne-ressource pour les investisseurs :
Roy MacDonald
Vice-président, Relations avec les investisseurs
905-861-2243
investor@loblaw.ca

Personne-ressource pour les médias :
Kevin Groh
Vice-président, Affaires corporatives et communications
905-861-2437
pr@loblaw.ca

Des informations financières supplémentaires ont été transmises par voie électronique à diverses autorités en valeurs mobilières du Canada par l'intermédiaire du Système électronique de données, d'analyse et de recherche (« SEDAR ») et du Bureau du surintendant des institutions financières (le « BSIF »), organisme de réglementation principal de la Banque PC, filiale de la société. La société procède à un appel à l'intention des analystes peu de temps après la publication de ses résultats financiers trimestriels. Ces appels sont archivés sous l'onglet « Investisseurs » du site Web de la société, à l'adresse loblaw.ca.

Téléconférence et webémission

Les Compagnies Loblaw Limitée tiendra une téléconférence et une webémission le 14 novembre 2018 à 10 h (HE).

Pour accéder à la téléconférence, prière de composer le 647-427-7450 ou le 888-231-8191. La rediffusion sera disponible deux heures environ après la téléconférence au 416-849-0833 ou au 855-859-2056, code d'accès 4278725. Pour accéder à la webémission, veuillez cliquer sur l'onglet « Investisseurs » du site loblaw.ca. Préinscription possible.

De plus amples renseignements sur la téléconférence et la webémission se trouvent sur le site Web de Les Compagnies Loblaw Limitée à l'adresse loblaw.ca.

Notes de fin de document du communiqué de presse

- 1) Le présent communiqué de presse renferme des énoncés prospectifs. Voir la rubrique « Énoncés prospectifs » du présent communiqué de presse pour une analyse des principaux facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des prévisions et des projections formulées aux présentes et pour connaître les principaux facteurs et hypothèses pris en compte lors de l'établissement de ces énoncés. Le présent communiqué de presse doit être lu en parallèle avec les documents que Les Compagnies Loblaw Limitée dépose, à l'occasion, auprès des autorités en valeurs mobilières et qui peuvent être consultés à sedar.com et à loblaw.ca.
 - 2) Voir la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR » du présent communiqué de presse, qui comprend le rapprochement de ces mesures non conformes aux PCGR avec les mesures conformes aux PCGR les plus directement comparables.
 - 3) À lire en parallèle avec la rubrique « Énoncés prospectifs » du présent communiqué de presse.
 - 4) Les chiffres comparatifs ont été retraités par suite de la mise en œuvre de l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*. Voir la note 2 afférente aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités pour le troisième trimestre de 2018 de la société.
 - 5) Les chiffres comparatifs ont été retraités pour les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.
-